

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

La Société ATTAKAFULIA

Siège social : 15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère

La société ATTAKAFULIA publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : M. Abdellatif ABBES (Cabinet UNION AUDIT TUNISIE) et M. Mohamed Amine JAMOSSI (Cabinet PROAUDIT).

Bilan au 31-12-2014 (actif)

Actif	Note	31/12/2014		
		Brut	Amortissement & Provisions	Net
AC 1 Actifs incorporels	1			
AC12 Concessions, brevets, licences, marques		137 985,055	25 644,583	112 340,472
AC14 Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours		227 292,196		227 292,196
		365 277,251	25 644,583	339 632,668
AC 2 Actifs corporels d'exploitation	2			
AC21 Installations techniques et machines		608 857,143	120 691,777	488 165,366
AC22 Autres installations, outillage et mobilier		166 613,616	25 092,043	141 521,573
		775 470,759	145 783,820	629 686,939
AC 3 Placements	3			
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation				
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées				
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises				
AC323 Parts dans des entreprises avec un lien de participation				
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP		1 250 000,000	2 750,000	1 247 250,000
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe				
AC333 Prêts hypothécaires				
AC334 Autres prêts		500,000		500,000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		3 000 000,000		3 000 000,000
AC336 Autres		4 154 500,000		4 154 500,000
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes				
		8 405 000,000	2 750,000	8 402 250,000
AC 4 Placements représentant les provisions techniques afférantes aux compta en unité de compte				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	4			
AC510 Provisions pour primes non acquises		157 937,575		157 937,575
AC520 Provision d'assurance vie				
AC530 Provision pour sinistres (vie)		127 252,162		127 252,162
AC531 Provision pour sinistres (non vie)		680 347,985		680 347,985
AC540 Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes (vie)				
AC541 Provision pour participation aux bénéficiaires et ristournes (non vie)				
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
AC570 Provisions techniques des contrats en unités de compte				
		965 537,722	0,000	965 537,722
AC 6 CREANCES	5			
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 primes acquises et non émises		12 524,471		12 524,471
AC612 autres créances nées d'opération d'assurance directe		1 094 256,352		1 094 256,352
AC613 créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance				
AC62 Créances nées d'opération de réassurance		660 508,890		660 508,890
AC63 Autres créances				
AC631 personnel				
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		77 600,393		77 600,393
AC633 Débiteurs divers				
AC64 Créances sur ressources spéciales				
		1 844 890,106	0,000	1 844 890,106
AC 7 Autres éléments d'actif	6			
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		1 326 015,178		1 326 015,178
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés		689 490,554		689 490,554
AC722 Autres charges à répartir		369 334,935	123 111,645	246 223,290
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 intérêts et loyers acquis non échus		206 375,753		206 375,753
AC732 estimations de réassurances - acceptation				
AC733 autres comptes de régularisation		302 434,215		302 434,215
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres				
		2 893 650,635	123 111,645	2 770 538,990
Total Actifs		15 249 826,473	297 290,048	14 952 536,425

Bilan au 31-12-2014 (capitaux propres et passifs)

Capitaux propres et passif	Note	31/12/2014
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent		10 000 000,000
CP2 réserves et primes liées au capital		
CP3 rachat d'action propres		
CP4 autres capitaux propres		
CP5 résultat reportés		
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		10 000 000,000
CP6 résultat de l'exercice avant impot		<u>-1 587 601,552</u>
Total capitaux propres avant affectation	7	8 412 398,448
Passif		
PA1 Autres passifs financiers		
PA11 emprunt obligataires		
PA12 TCN émis par l'entreprise		
PA13 autres emprunts		
PA14 dettes envers les établissements bancaires et financiers		0,000
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 provisions pour impôts		
PA23 autres provisions		0,000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 provision pour primes non acquises	8	2 476 625,987
PA320 provision pour assurance vie		314 864,864
PA330 provision pour sinistres (vie)		
PA331 provision pour sinistres (non vie)		2 167 732,863
PA340 provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (vie)		1 206,408
PA341 provisions pour participations aux bénéficiaires et ristournes (non vie)		1 446,132
PA350 provision pour égalisation et équilibrage		1 610,044
PA360 autres provisions technique (vie)		
PA361 autres provisions technique (non vie)		4 963 486,298
PA4 Provisions techniques de contrat en unités de compte		
PA5 Dettes pour dépôts en espèces recues des cessionnaires		
	9	965 537,722
PA6 Autres Dettes		
PA61 dettes nées d'opérations d'assurances directe	10	
PA62 dettes nées d'opérations de Réassurances		
PA621 parts des réassureurs dans les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 autres		
PA63 autres dettes		
PA631 dépôts et cautionnements recues		722,752
PA632 personnel		31 662,080
PA633 etat ,organismes de sécurités sociale,collectivités publiques		144 732,448
PA634 créditeurs divers		80 572,656
PA64 ressources spéciales		257 689,936
PA7 Autres passifs		
PA71 comptes de régularisation passif	11	
PA710 report commissions recues des reassureurs		
PA711 estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 autres comptes de régularisation passif		353 424,021
PA72 écart de conversion		
		353 424,021
Total Passifs et capitaux propres		14 952 536,425

Etat de résultat technique de l'assurance non-vie au 31-12-2014

		Note	OPERATIONS BRUTES 31/12/2014	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2014	OPERATIONS NETTES 31/12/2014
PRNV 1	<u>Primes acquises</u>				
	PRNV11 Primes émises et acceptées		4 184 533,278	-643 591,885	3 540 941,393
	PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises		-2 476 625,987	157 937,575	-2 318 688,412
		12	1 707 907,291	-485 654,310	1 222 252,981
PRNV3	<u>Produits de placements alloués , transférés de l'état de résultat</u>		158 322,490	0,000	158 322,490
PRNV2	<u>Autres produits techniques</u>				
CHNV1	<u>Charges de sinistres</u>	13			
	CHNV11 Montants payés		-414 500,511		-414 500,511
	CHNV12 Variation de la provision pour sinistres		-2 057 842,941	680 347,985	-1 377 494,956
			-2 472 343,452	680 347,985	-1 791 995,467
CHNV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>				
CHNV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>				
CHNV 4	<u>Frais d'exploitation</u>	14			
	CHNV41 Frais d'acquisition		-958 216,285		-958 216,285
	CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés		671 232,556		671 232,556
	CHNV43 Frais d'administration		-1 255 224,554		-1 255 224,554
	CHNV44 commission recues des réassureurs			174 050,681	174 050,681
			-1 542 208,283	174 050,681	-1 368 157,602
CHNV5	<u>Autres charges techniques</u>				
CHNV6	<u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>				
Résultat Technique Non Vie			-2 148 321,955	368 744,356	-1 779 577,599

Etat de résultat technique de l'assurance vie au 31-12-2014

	Note	OPERATIONS BRUTES 31/12/2014	CESSIONS ET RETROCESSIONS 31/12/2014	OPERATIONS NETTES 31/12/2014
PRV 1 Primes acquises	15			
PRV11 Primes émises et acceptées		317 241,453	-14 187,230	303 054,223
		317 241,453	-14 187,230	303 054,223
PRV2 Produits de placements				
PRV 2 1 Revenus des placements		10 826,132	0,000	10 826,132
PRV 2 2 Produits des autres placements				
PRV 2 3 Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4 Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
		10 826,132	0,000	10 826,132
PR V3 Plus values non réalisées sur placements				
PR V4 Autres produits techniques				
CHV1 Charges de sinistres	16			
CHV11 Montants payés		-6 470,130		-6 470,130
CHV12 Variation de la provision pour sinistres				0,000
		-6 470,130	0,000	-6 470,130
CHV 2 Variation des autres provisions techniques	17			
CHV21 Provisions d'assurance vie		-316 474,908	127 252,162	-189 222,746
CHV22 Autres provisions techniques				
CHV23 Provision pour contrat en unité de compte				
		-316 474,908	127 252,162	-189 222,746
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes		-2 652,540	0,000	-2 652,540
CHV 4 Frais d'exploitation				
CHV41 Frais d'acquisition		-36 611,159	0,000	-36 611,159
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
CHV43 Frais d'administration		-108 466,589	0,000	-108 466,589
CHV44 commission recues des réassureurs			3 799,288	3 799,288
		-145 077,747	3 799,288	-141 278,459
CHV5 Autres charges techniques				
CH V9 Charges de placements				
CHV 91 Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt				
CHV 92 Correction de valeur sur placement				
CHV 93 Pertes provenant de la réalisation des placements				
		0,000	0,000	0,000
CHV 10 Moins values non réalisées sur placements		0,000	0,000	0,000
CHNT2 Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat		0,000	0,000	0,000
Résultat technique Vie		-142 607,741	116 864,220	-25 743,521

Etat de résultat au 31-12-2014

ETAT DE RESULTAT GLOBAL		Note	31/12/2014
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie		-1 779 577,599
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie		-25 743,521
PRNT1	Produits des placements	18	
PRN T11	Revenus des placements		480 437,651
PRN T12	Produits des autres placements		0,000
PRN T13	Reprises de corrections de valeur sur placements		
PRN T14	Profits provenant de la réalisation des placements		296,713
CHNT1	charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'interet		-32 979,186
CHNT12	Correction des valeur sur placements		0,000
CHNT13	Pertes provenant de la realisation des placements		-2 750,000
CHNT2	Produits des placements alloués , transférés de l'etat de résultat technique de l'assurance et /ou de laréassurance non vie		-158 322,490
PRNT2	Autres produits non techniques	19	993 467,061
CHNT3	Autres charges non techniques	20	-1 052 601,157
Résultat provenant des activités ordinaires			-1 577 772,526
CHNT4	impôts sur le résultat		-9 829,026
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts			-1 587 601,552
PRNT 4	Gains extraordinaires		0,000
CHNT5	Pertes extraordinaires		0,000
Résultat net de l'exercice			-1 587 601,552
Effet modication comptable (nets d'impots)			
Résultat net de l'exercice après modification comptable			-1 587 601,552

Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	2014
HB1 Engagements reçus <i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i> <i>Engagements hypothécaires reçues sur Prêts octroyés</i> <i>Avals et cautions de garanties</i>	0
HB2 Engagements donnés <i>HB21 Avals, cautions de garanties de crédit donnés</i> <i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i> <i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i> <i>HB24 Autres engagements donnés</i>	41 666 41666
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires	
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers	

Etat de flux de trésorerie au 31-12-2014

(Unité : en Dinars)

Rubriques	31/12/2014
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>	
- Encaissement des primes reçues des assurés	3 362 878,239
- Sommes versées pour paiement des sinistres	-261 316,006
- Encaissement des primes reçues acceptations	
- Sommes versées pour sinistres acceptations	
- Commissions versées sur les acceptations	
- Décaissements des primes pour les cessions	-249 071,709
- Encaissement des sinistres pour les cessions	
- Commissions reçues sur les cessions	
- Commissions versées aux intermédiaires	-798 683,638
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 775 728,450
- Variation des dépôts auprès des cédentes	
- Variation des espèces reçues des cessionnaires	
- Décaissement liés à l'acquisition de placemnts financiers	-10 550 000,000
- Encaissements liés à la cession des placements financiers	9 012 979,167
- Taxes sur les assurances versées au trésor	-254 827,810
- Produits financiers reçus	1 291 944,511
- Impôt sur les bénéfices payés	-69 477,154
- Autres mouvements	-31 861,917
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	-1 323 164,767
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>	
- Encaissement provenant de la cession des immobilisations incorporelles et corporelles	
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles	-850 883,897
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations financières	-6 500 000,000
- Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	
- Encaissement provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-7 350 883,897
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	
- Encaissement suite à l'émission des actions	10 000 063,842
- Dividendes et autres distributions	
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	10 000 063,842
<u>Variation de trésorerie</u>	1 326 015,178
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	0,000

Trésorerie de fin d'exercice 1 326 015,178

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos le 31 /12/2014

I. Présentation de l'entreprise

A- Objet et création

La Société est régie par le Code des assurances promulgué par la loi N° 92-24 DU 09 Mars 1992 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété. Son Capital social s'élève au 31/12/2014 à 10.000.000 DT divisé en 2.000.000 actions de valeur nominale 5 DT chacune entièrement libérées.

La Tunisienne des Assurances Takaful "At-Takafulia" est une Société Anonyme sise au 15 rue de Jérusalem le Belvédère Tunis, a pour objet la réalisation et la gestion de contrat d'assurance et de réassurance vie et non vie conformément aux principes et valeurs relatifs au TAKAFUL et RETAKAFUL.

L'Assemblée Générale Constitutive de la société a été tenue le 27 juin 2013.

Le 23 août 2013, Assurances At-Takafulia a reçu l'agrément définitif, devenant ainsi la troisième compagnie takaful opérant en Tunisie.

B- Exercice comptable :

L'exercice 2014 est le premier exercice comptable de la société, qui s'étale, à titre exceptionnel et conformément à ses statuts, de la date de sa création le **27/6/2013** au **31/12/2014**, soit une période de 18 mois.

Pendant l'année 2013, la société n'a pas réalisé d'activités d'exploitation. L'entrée en exploitation a eu lieu en janvier 2014. De ce fait, tous les frais engagés en 2013 ont été enregistrés à l'actif dans les frais préliminaires, diminués des produits des placements réalisés pendant cette période.

C- Les organes d'administration et de direction

Le Conseil d'Administration

Président : Ali HAMMAMI

Administrateurs :

- Assurances Salim, représentée par Mme Dalila KOUBAA
- STAR, représentée par M. Lassaad Zarrouk
- CTAMA, représentée par M. Mansour NASRI
- AMI Assurances, représentée par M. Lamjed BOUKHRISS
- MAE, représentée par M. Lotfi BEZZARGUA
- Tunis Re, représentée par Mme Lamia Ben Mahmoud
- STUSID Bank, représentée par M. Jalel AZZOUZ
- The Islamic Insurance Co. (Jordanie), représentée par M. Ahmed Mohamed SABBEGH
- M. Ahmed TRABELSI

La Direction générale

- Président-directeur général : M. Ali HAMMAMI

- Directeur général adjoint : M. Mondher KHABCHECHE

Les organes de supervision et de contrôle

Le Comité de Supervision Sharaique

Président : Cheikh Othman BATTIKH

Membres :

- M. Mounir TLILI
- M. Borhane ENNAFATI

Le Comité permanent d'audit

Membres :

- STAR, représentée par M. Lassaad Zarrouk
- CTAMA, représentée par M. Mansour NASRI
- STUSID Bank, représentée par M. Jalel AZZOUZ
- M. Ahmed TRABELSI

Le Comité des placements

Membres :

- Assurances Salim, représentée par Mme Dalila KOUBAA
- AMI Assurances, représentée par M. Lamjed BOUKHRISS
- MAE, représentée par M. Lotfi BEZZARGUA
- Tunis Re, représentée par Mme Lamia Ben Mahmoud

Les Commissaires aux comptes

- Cabinet UNION AUDIT TUNISIE, représenté par M. Abdelatif ABBES
- Cabinet PROAUDIT, représenté par M. Mohamed Amine JAMOSSI

II. Faits marquants de l'exercice comptable

L'environnement de l'assurance a connu les faits suivants :

- Promulgation de la loi relative à l'assurance takaful (loi n°2014-47 du 24 juillet 2014). L'assurance Takaful est désormais régie par le Titre VII (articles 201 à 217) du code des assurances.
- Agrément accordé, en 2013, à deux nouvelles sociétés d'assurances Takaful : Al Amana Takaful (en avril) et l'Assurances At-Takafulia''.
- Refonte du traité de nomination des agents généraux d'assurance.
- Décision d'étendre, aux contrats de capitalisation et à partir de 2014, l'exonération d'impôt accordée aux contrats d'assurance vie.
- Décision de faire bénéficier d'une exonération d'impôt, à partir de 2014, les primes de réassurance rétrocédées et les primes d'assurance payées aux réassureurs, sous réserve de réciprocité.
- Institution d'un régime fiscal spécifique aux Sukuk islamiques et au Fonds commun des Sukuk, applicable à partir du 1er janvier 2014.

- Lancement d'une étude stratégique portant sur l'élaboration d'un contrat programme quinquennal relatif au secteur des assurances visant à booster le secteur et à le rapprocher des standards internationaux.
- Nouveau tarif automobile pour les usages "Taxi", "Louages" et "Transport rural".
- Augmentation (de 5%) du tarif de la garantie "Responsabilité civile" des propriétaires de véhicules terrestres à moteur.
- Fusion entre la COTUNACE (Compagnie tunisienne pour l'assurance du commerce extérieur) et Assurcredit.
- Ouverture, à Tunis, d'un bureau de représentation, travaillant essentiellement avec les non-résidents, de la société ivoirienne de réassurance "Aveni Re".
- Fermeture de la société de réassurance non résidente "Best Re" pour cessation d'activité.
- Fixation du taux de la cotisation minimale payée par le salarié dans les contrats collectifs d'assurance vie (arrêté du ministre de l'Economie et des Finances du 11 mars 2014).

III. Principes et méthodes Comptables

Les états financiers de la société " **Assurances At-Takafulia**" sont arrêtés au 31/12/2014, conformément aux dispositions prévues par la loi N°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

A – Les frais préliminaires :

Les frais préliminaires engagés par une entreprise en phase de création sont en général importants et non répétitifs et ne se rapportent pas à des productions déterminées, et l'on considère que les revenus correspondants sont obtenus au cours de plusieurs exercices et non pas uniquement au cours de l'exercice durant lequel ils sont engagés.

Les frais engagés avant l'entrée en exploitation de la société " Assurances At-Takafulia" sont portés à l'actif du bilan en « frais préliminaires » dans la mesure où ils sont nécessaires et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Conformément à la norme comptable tunisienne n°10 relative aux charges reportées, les revenus réalisés au cours de la période de pré exploitation (les produits financiers) viennent en déduction des frais préliminaires.

B – Politique d'amortissement

la société " Assurances At-Takafulia" applique la méthode linéaire pour l'amortissement de ses actifs incorporels et corporels, selon les taux suivants :

- Immeuble : 5%
- Logiciels : 33.33%
- Agencements, Aménagements : 5%

- Matériel informatique : 33.33%
- Mobilier de bureaux : 20%
- Matériel de transport : 20%

C – Placements Financiers

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Les produits des placements sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

D- Provisions techniques

Les provisions techniques sont évaluées et prises en compte conformément aux dispositions de la norme comptable tunisienne N° 29 relative aux provisions techniques dans les entreprises l'assurance et/ou de réassurances.

A ce titre, il y lieu de signaler qu'au titre de l'exercice 2014, la compagnie n'a pas constaté de provision pour annulation de primes du fait qu'elle n'a pas enregistré d'annulations au titre de cet exercice.

En outre, la provision pour risques en cours n'a pas été constatée au titre du premier exercice du fait que l'essentiel de l'activité a eu lieu au cours du deuxième semestre ce qui a engendré des primes non acquises anormalement élevées.

E- Affectation des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction de leur destination. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

La compagnie a retenu les critères relatifs à l'effectif, la masse salariale et la surface.

IV. NOTES SUR LE BILAN :

AC1-Actifs incorporels d'exploitation

Les actifs incorporels totalisent au 31/12/2014 un montant net de 339 632,668 DT

Désignation	Valeur brute	Amort de l'exercice	Valeur nette
Logiciel	125 535,455	24 519,003	101 016,452
Autres immobilisations incorporelles	12 449,600	1 125,580	11 324,020
Immobilisations incorporelles en cours	227 292,196	-	227 292,20
Total	365 277,251	25 644,583	339 632,668

AC2-Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels totalisent au 31/12/2014 un montant net de 629 686,939 DT

Désignation	Valeur brute	Amort de l'exercice	Valeur nette
Agencements, Aménagements	214 520,929	22 994,308	191 526,621
Matériel de transport	267 730,000	69 414,323	198 315,677
Matériel de bureau et informatique	79 547,614	27 211,546	52 336,068
Mobilier de bureau	166 613,616	25 092,043	141 521,573
Autres immobilisations corporelles	5 392,600	1 071,600	4 321,000
Dépôts et cautionnements	41 666,000	-	41 666,000
Total	775 470,759	145 783,820	629 686,939

Les Placements

Les placements totalisent au 31/12/2014 un montant net de 8 402 250 DT

Désignation	Valeur brute	Amort/Prov	Valeur Nette
Actions, autres titres à revenus variables et parts dans des FCP	1 250 000	2 750	1 247 250
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 000 000	-	3 000 000
Autres placements	4 154 500	-	4 154 500
Autres prêts	500	-	500
Total	8 405 000	2 750	8 402 250

AC331-Actions, autres titres à revenus variables et parts dans des FCP

Le solde de ce poste s'élève à 1 247 249,999 DT au 31/12/2014. Le détail de ce poste se présente ainsi :

Type	Montant	Fonds
Contrat MOUDHARBA POLYCLINIQU CABON	1 000 000,000	Actionnaires
Actions SOTIPAPIER	247 249,999	Actionnaires
Total	1 247 249,999	

AC335-Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

Les placements auprès de la banque BARAKA totalisent au 31/12/2014 un montant de 3 000 000 DT

Type	Date souscription	Date échéance	Montant	Fonds
Dépôts BARAKA BANQUE	25/08/2014	25/08/2015	3 000 000,000	Actionnaires
Total			3 000 000,000	

AC336- Autres placements

les autres placements totalisent au 31/12/2014 un montant de 4.154.500,000 DT

Type	Date souscription	Date échéance	Montant	Fonds
Certificat de leasing (ISTIHMAR MOUWAJAH)	07/04/2014	07/04/2015	2 000 000	Actionnaires
Certificat de leasing (ISTIHMAR MOUWAJAH)	10/10/2014	10/01/2015	300 000	Actionnaires
Certificat de leasing (ISTIHMAR MOUWAJAH)	17/12/2014	17/03/2015	350 000	Actionnaires
Certificat de leasing (ISTIHMAR MOUWAJAH)	15/07/2014	15/01/2015	650 000	Adhérents
Certificat de leasing (ISTIHMAR MOUWAJAH)	03/11/2014	03/02/2015	350 000	Adhérents
Certificat de leasing (ISTIHMAR MOUWAJAH)	04/12/2014	04/03/2015	500 000	Adhérents
Cautionnements bancaires			4 500	
Total			4 154 500	

AC5-Parts des réassureurs dans les provisions techniques

Les parts des réassureurs dans les provisions techniques totalisent au 31/12/2014 un montant net de 965 537,722 DT

Désignation	Valeur brute	Amort/Prov	Valeur Nette
Provisions pour primes non acquises	157 937,575	-	157 937,575
Provisions pour sinistres à payer Non Vie	680 347,985	-	680 347,985
Provisions d'assurance vie	127 252,162	-	127 252,162
Total	965 537,722	-	965 537,722

AC510- Autres provisions techniques

Traité de réassurance	Provisions Constituées	Provisions Libérées	Provisions
INCENDIE	26 471,817	823,380	25 648,437
RISQUES DIVERS	5 094,201	-	5 094,201
T.R CHANTIERS	20 093,847	1 876,050	18 217,797
BRIS DE MACHINES	8 096,826	-	8 096,826
ENGINS DE CHANTIERS	9 151,715	-	9 151,715
TRANSPORT	15 982,826	1 649,572	14 333,254
RC DECENNALE	77 395,345	-	77 395,345
Total	162 286,577	4 349,002	157 937,575

AC531- provisions pour sinistres à payer non vie

Traité	SAP Constituées
INCENDIE	305 347,985
AUTO /RC / IA	375 000,000
Total	680 347,985

AC6-Créances

Les créances totalisent au 31/12/2014 un montant net de 1 844 890,106 DT détaillé comme suit:

Désignation	Valeur brute	Amort/Prov	Valeur Nette
Primes acquises et non émises et primes à annuler	12 524,471	-	12 524,471
Autres créances nées d'opérations d'assurance directes	1 094 256,352	-	1 094 256,352
Créances nées d'opérations de réassurance (Rétrocession)	660 508,890	-	660 508,890
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités	77 600,393	-	77 600,393
Total	1 844 890,106	-	1 844 890,106

AC611- Primes acquises et non émises et primes à annuler

Désignation	Montant
PRIMES ACQUISES ET NON EMISES BRUTES - AUTOMOBILE	-422,891
PRIMES ACQUISES ET NON EMISES BRUTES - INCENDIE	87,545
PRIMES ACQUISES ET NON EMISES BRUTES - RC	552,647
PRIMES ACQUISES ET NON EMISES BRUTES - IA	269,057
PRIMES ACQUISES ET NON EMISES BRUTES - TRANSPORT	7 627,074
PRIMES ACQUISES ET NON EMISES BRUTES - GROUPE MALADIE	4 411,039
Total	12 524,471

AC612- Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

Le solde de cette rubrique au 31/12/2014 est arrêté à 1 094 256,352 DT alimentée principalement des créances vis-à-vis des agents et des courtiers d'assurances.

Désignation	Montant
AGENTS GENERAUX DIVERS	274 697,040
AGENTS GENERAUX	17 510,204
COURTIERS	802 049,108
Total	1 094 256,352

AC62- Autres créances nées d'opérations de réassurances

Le solde de cette rubrique au 31/12/2014 est arrêté à 660 508,890 DT alimentée principalement des créances vis-à-vis des cessionnaires et rétrocessionnaires,

AC7- Autres éléments d'actif

Les autres éléments d'actif totalisent au 31/12/2014 un montant de 2 770 538,990 DT

Désignation	Valeur brute	Résorptions	Valeur Nette
Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	1 326 015,178		1 326 015,178
Frais d'acquisition reportés	689 490,554		689 490,554
Frais préliminaires	369 334,935	123 111,645	246 223,290
Intérêts et loyers acquis non échus	206 375,753		206 375,753
Autres comptes de régularisation	302 434,215		302 434,215
Total	2 893 650,635	123 111,645	2 770 538,990

AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisses

Les avoirs en banques et en caisses se présentent au 31/12/2014 comme suit :

Désignation	2014
Banques	1 004 547,003
Caisses	763,129
Tunisie Valeurs	-177,500
Chèques et effets à l'encaissement	320 882,546
Total	1 326 015,178

AC721 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés présentent au 31/12/2014 un solde de 689 490,554 DT réparti entre les diverses branches comme suit:

Désignation	Montant
F.A.R - Groupe prévoyance	275,379
F.A.R - TD à capital dégressif	5761,177
F.A.R - Ind. prévoyance	9,169
F.A.R - Ind. épargne	12 212,184
F.A.R - AUTOMOBILE	556 509,188
F.A.R - INCENDIE	43 402,227
F.A.R - RC	2 099,814
F.A.R - I.A	914,876
F.A.R - TRANSPORT	14 009,913
F.A.R - GROUPE MALADIE	630,151
F.A.R - INDIVIDUEL MALADIE	43,300
F.A.R - ASS. VOYAGE	896,285
F.A.R - RDS	52 726,888
Total	689 490,554

AC722 Frais préliminaires

Les frais préliminaires s'élèvent au 31/12/2014 à 246 223,290 DT:

Libellé	Montant
Actions de formation	10 000,000
Autres Frais	31 411,727
Cotisations aux organismes professionnels	17 700,000
Cotisations sociales	27 663,027
Déplacements, missions et réceptions	7 467,813
Entretiens et réparations	2 870,889
Fournitures eau, énergie, Carburant	14 184,685
Fournitures administratives	3 348,002
Honoraires et services extérieurs	21 300,000
Impôts, taxes et droits d'enregistrement	30 689,514
Location	62 620,000
Provisions pour risques et charges	45 207,018
Publication, annonces et insertions	1 314,450
Salaires et comptes rattachés	252 188,768
Téléphonie	932,092
Travaux d'hygiène, gardiennage et jardinage	5 267,630
Produits financiers (en moins)	-164 830,680
Valeur Brute des frais préliminaires (2014)	369 334,935
Résorption des frais préliminaires	-123 111,645
Valeur nette des frais préliminaires (2014)	246 223,290

AC733 *Autres comptes de régularisation*

Les comptes de régularisation-actifs s'élèvent au 31/12/2014 à 302 434,215 DT, ventilés ainsi :

Désignation	Montant
Produits WAKALA non échus	291 254,777
Produits MOUDHARBA non échus	5 602,466
Charges constatées d'avance	5 576,972
Total	302 434,215

CP1-Capitaux propres

Les mouvements sur les capitaux propres de la société se présentent comme suit:

Libellé de la rubrique	Situation a la date d'ouverture	Résultat 2014	Réserves	Autres Variations	Situation au 31/12/2014
Capital social	10 000 000,000				10 000 000,000
Résultat de l'exercice		-1 587 601,552			-1 587 601,552
Situation nette	10 000 000,000	-1 587 601,552	0,000	0,000	8 412 398,448

Le capital social de la société Assurances At-Takafulia se compose de 2 000 000 actions ordinaires de valeur unitaire de 5 DT réparties comme suit au 31/12/2014 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Montants en DT	Parts
Assurances Salim	480 000	2 400 000,000	24,0%
Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurance (STAR)	400 000	2 000 000,000	20,0%
Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles (CTAMA)	260 000	1 300 000,000	13,0%
AMI Assurances	260 000	1 300 000,000	13,0%
Mutuelle Assurance de l'Enseignement (MAE)	260 000	1 300 000,000	13,0%
Tunis Ré	160 000	800 000,000	8,0%
STUSID Bank	50 000	250 000,000	2,5%
The Islamic Insurance. Company (Jordanie)	50 000	250 000,000	2,5%
M. Ahmed TRABELSI	38 000	190 000,000	1,9%
M. Radhouan ZOUARI	38 000	190 000,000	1,9%
M. Ali HAMMAMI	4 000	20 000,000	0,2%
Situation nette	2 000 000	10 000 000,000	100%

PA3-Provisions techniques brutes

Les provisions techniques brutes élèvent à 4 963 486,298 DT

Libellés	Montant
Provisions pour primes non acquises	2 476 625,987
Provisions d'assurance vie	314 864,864
Provision pour sinistres (non vie)	2 167 732,863

Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	1 206,408
Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	1 446,132
Provisions pour égalisation et équilibrage	1 610,044
Total	4 963 486,298

PA310 Provisions pour primes non acquises

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis, telle que prévue par l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation. Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime. La provision pour primes non acquises totalise au 31/12/2014 un montant de 2 476 625,987 DT.

PA320 Provisions d'assurances vie

Les provisions mathématiques vie correspondent à la différence à la date d'inventaire entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et l'assuré.

La provision d'assurance vie totalise au 31/12/2014 un montant de 314 864,864 DT

PA320 Provisions pour sinistres non vie

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurance le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

La provision pour sinistres matériels automobile doit être déterminée concurremment selon trois méthodes et la méthode qui dégage le montant le plus élevé est celle qui est retenue.

- La méthode « dossier par dossier »
- La méthode du coût moyen des sinistres des exercices antérieurs
- La méthode des cadences des règlements.

Pour l'exercice 2014, At_takafulia a retenu une seule méthode (Dossier par dossier)

Le montant des provisions pour sinistres à payer nettes de recours s'élèvent au 31/12/2014 à 2 167 732,863 DT,

PA5-Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Il s'agit des sommes reçues des cessionnaires et des rétrocessionnaires en garantie des provisions techniques.

Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires s'élèvent à 965 537,722 DT

PA6-Autres Dettes

Les autres dettes s'élèvent à 257 689,936 DT

Libellés	Montant
-----------------	----------------

Dépôts et cautionnements reçus	722,752
Personnel	31 662,080
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	144 732,448
Créditeurs divers	80 572,656
Total	257 689,936

PA632-Personnel

Le solde de cette rubrique est de 31 662,080 DT ; elle est alimentée principalement par le solde du compte dettes pour congés à payer et du compte personnel charges à payer.

Libellés	Montant
Provision pour congés à payer	31 184,345
Personnel charges à payer	477,735
Total	31 662,080

PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

Le Solde de cette rubrique est de 144 732,448 DT détaillé comme suit :

Libellés	Montant
Retenue à la source personnel	334,810
Retenue à la source prestataires	10 180,820
Retenue à la source agents	17 320,697
Retenue à la source courtiers	21 263,209
Taxe sur les assurances GENERAL	42 539,919
Autres impôts	3 308,808
Organismes sociaux	49 784,185
Total	144 732,448

PA7- Autres Passifs

Les autres passifs s'élèvent à fin 2014 à 353 424,021 DT détaillés comme suit :

Libellés	Montant
Charges WAKALA non échus	291 254,777
Charges MOUDHARBA non échus	5 602,466
Charges à payer	56 566,778
Total	353 424,021

V. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

PRNV 1- Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à fin 2014 à 1 222 252,981 DT

Libellés	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
PRIMES EMISES	4 184 533,278	-643 591,885	3 540 941,393
VARIATION PPNA	2 476 625,987	-157 937,575	2 318 688,412
Total	1 707 907,291	-485 654,310	1 222 252,981

PRNT 3- Produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique

Les produits de placements alloués transférés de l'état de résultat non technique correspondent aux produits de placements nets qui se rapportent aux provisions techniques non vie.

Cette rubrique présente un solde net au 31/12/2014 de 158 322,490 calculé comme suit:

	Provisions techniques vie	
 A= Produits des placements nets	_____	 Etat de résultat vie
*	Capitaux propres + Provisions techniques	
 B= Produits des placements nets	- A	 Etat de résultat
	Provisions techniques non vie	
 C= B	_____	 Etat de résultat non vie
*	Capitaux propres + Provisions techniques	

Désignation	Montant
Revenus des actions/actionnaires	12 506,540
Revenus de dépôts auprès des établissements financiers	193 822,051
Intérêts sur comptes courants	59 809,438
Revenus de dépôts Certificats de leasing actionnaires	197 113,425
Revenus de dépôts Certificats de leasing Adhérents	28 012,329
Profits sur réalisations des placements	296,713
Total produits de placement	491 560,496

Désignation	Montant
-------------	---------

Frais externes de gestion de placements	630,031
Frais internes de gestion de placements	32 349,155
Pertes sur réalisations des placements	2 750,000
Total des charges de placement	35 729,186

Revenus nets de placement **455 831,310**

Transfert des produits nets des placements relatifs aux provisions techniques Non Vie :

$$(455\,831,310 - 10\,826,131) * 4\,645\,804,982 = 158\,322,490$$

$$(8\,412\,398,447 + 4\,963\,537,722)$$

CHNV1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres s'élèvent à fin 2014 à 1 791 995,467 DT:

Libellés	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
MONTANTS PAYES	414 500,511	0,000	414 500,511
VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES	2 057 842,941	-680 347,985	1 377 494,956
Total	2 472 343,452	-680 347,985	1 791 995,467

CHNV11- Sinistres réglés

Les montants payés des sinistres présentent au 31/12/2014 un solde net de 414 500,511 détaillé comme suit:

Désignation	Montant
Sinistres réglés	219 927,678
Frais de gestion des sinistres	192 724,602
Cession et rétrocession	1 848,231
Total	414 500,511

CHNV12- Variation de provision pour sinistres

Le total des variations des provisions pour sinistres nettes s'élève au 31/12/2014 à 1 377 494,956 DT

Désignation	Montant	Cession	Valeur Nette
Variation des Provisions pour Sinistres à Payer - AUTOMOBILE	165 189,056	375 000,000	1 276 890,056
Variation des Provisions pour Sinistres à Payer - INCENDIE	321 350,000	305 347,985	16 002,015
Variation des Provisions pour Sinistres à Payer - RC	6 000,000		6 000,000
Variation des Provision pour Sinistres à Payer - TRANSPORT	8 210,000		8 210,000
Variation des Provisions pour Sinistres à Payer - RDS	34 500,000		34 500,000
Provision pour sinistres tardifs – AUTOMOBILE	211 772,000		211 772,000
VARIATION DES PROVISIONS POUR SINISTRES TARDIFS – TRANSPORT	6 700,000		6 700,000
Variation des Provision pour Sinistres Tardifs - MALADIE GROUPE"SANTE"	1 659,068		1 659,068
Variation des prévisions de recours à encaisser - AUTOMOBILE	-155 912,183		-155 912,183
Variation des prévisions de recours à encaisser - TRANSPORT	-7 326,000		-7 326,000
Variation des prévisions de recours à encaisser - RDS	-21 000,000		-21 000,000
Total	2 057 842,941	680 347,985	1 377 494,956

CHNV4- Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation s'élèvent à fin 2014 à 1 368 157,602 DT

Libellés	2014
Frais d'acquisition	958 216,285
Variation des frais d'acquisition reportés	-671 232,556
Frais d'administration	1 255 224,554
Commissions reçues des réassureurs	-174 050,681
Total	1 368 157,602

CHNV41- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition comprennent les frais internes et les frais externes supportés par la société lors de la conclusion des contrats d'assurances.

Ils englobent les frais directement imputables tels que les commissions d'acquisition et les frais indirectement imputables tels que les frais de publicités, les frais de personnel et les amortissements des biens mobiliers et immobiliers.

Cette rubrique présente un solde brut de 958 216,285 DT au 31/12/2014.

CHNV42- La variation des frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés tels que définis au niveau de la note AC721 présentent une variation positive de 671 232,556 DT,

CHNV43- Les frais d'administration

Les frais d'administration des contrats correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille.

Ils comprennent en particulier les frais de personnel, la quote-part des loyers et les amortissements.

Le solde de cette rubrique arrêté au 31/12/2014 est de 1 255 224,554 DT,

CHNV44 : Commissions reçues des réassureurs

Les commissions acquises à la société au titre des opérations de cessions non vie sont arrêtées au 31/12/2014 à 174 050,681 DT,

VI. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT TECHNIQUE VIE

PRV 1- Primes acquises

Les primes acquises s'élèvent à fin 2014 à 303.054,223 DT

Libellés	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
PRIMES EMISES	317 241,453	-14 187,230	303 054,223
Total	317 241,453	-14 187,230	303 054,223

PRV 21- Produits de placement

Les revenus de placement s'élève au 31/12/2014 à 10 826,136 DT calculés comme suit:

A= Produits des placements nets * Provisions techniques vie/(Capitaux propres + Provisions techniques)		Etat de résultat vie
---	--	----------------------

CHV1- Charges de sinistres

Les charges de sinistres s'élèvent à fin 2014 à 6 470,130 DT

Libellés	2014
MONTANTS PAYES	6 470,130
VARIATION DE LA PROVISION POUR SINISTRES	0,000
Total	6 470,130

CHV2- Variation des autres provisions techniques

La variation des autres provisions techniques s'élèvent à fin 2014 à 189 222,746 DT

Libellés	Valeur brute	Cession	Valeur Nette
Provision d'égalisation vie	1 610,044		1 610,044

Provision Mathématique - IND. ÉPARGNE	47 267,168	47 267,168
Provision Mathématique - INDÉMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE	73 939,987	73 939,987
Provision Mathématique - TD À CAPITAL DÉGRESSIF	193 657,709 -127252,162	66 405,547
Total	316 474,908 -127 252,162	189 222,746

VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT GLOBAL

PRNT1- Produits des placements

Les produits des placements s'élèvent à fin 2014 à 480 734,364 DT:

Libellés	2014
Revenus des placements	480 437,651
Profits provenant de la réalisation des placements	296,713
Total	480 734,364

PRNT11- Revenus des placements

Les revenus de placements présentent un solde brut au 31/12/2014 de 491 560 DT, il est détaillé comme suit :

Libellés	2014
Revenus des actions et titres cotées	12 506,540
Revenus des placements (ISTITHMAR MOUWAJAH)	225 125,754
Revenus de dépôts BARAKA BANQUE	193 822,051
Intérêts comptes courants	59 809,438
Total	491 263,783

Revenus de placement Vie	10 826,132
Total	480 437,651

PRNT2- Autres produits non techniques

Les autres produits non techniques s'élèvent à fin 2014 à 993 467,061 DT:

Libellés	2014
PRODUITS WAKALA	963 333,321
PRODUITS MOUDHARABA	5 602,466
AUTRES PRODUITS NON TECHNIQUES	24 531,274
Total	993 467,061

CHNT3-Autres charges non techniques

Les autres charges non techniques s'élèvent à fin 2014 à 1 052 601,157 DT:

Libellés	2014
CHARGES WAKALA	963 333,217
CHARGES MOUDHARABA	5 602,466
AUTRES CHARGES NON TECHNIQUES	83 665,474
Total	1 052 601,157

VIII. EVENTUALITES ET EVENEMENTS POSTERIEURS :

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

IX. ANNEXES COMPLEMENTAIRES

Annexe 8 : Mouvements ayant affecté les éléments d'actif

Annexe 9 : Etat récapitulatif des placements

Annexe 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Annexe 11 : Ventilation des charges et des produits des placements

Annexe 12 : Résultat technique par catégorie d'assurance- Vie

Annexe 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance- Non Vie

Annexe 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers

Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers :

Catégorie : Vie au 31/12/2014

Annexe 16 : Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance aux états financiers :

Catégorie : Non Vie au 31/12/2014

Etat récapitulatif des placements

Rubriques	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours	0	0	0	0
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM	1 250 000	1 247 250	1 247 250	2 750
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe	0	0	0	0
Autres parts d'OPCVM	0	0	0	0
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	3 000 000	3 000 000	3 000 000	0
Obligations et autres titres à revenu fixe		0	0	0
Prêts hypothécaires	0	0	0	0
Autres prêts et effets assimilés	0	0	0	0
Dépôts auprès des entreprises cédantes	0	0	0	0
Autres placements	4 154 500	4 154 500	4 154 500	0
Autres dépôts	0	0	0	0
Autres prêts	500	500	500	0
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte selon le même détail que ci-dessus	0	0	0	0
Total :	8 405 000	8 402 250	8 402 250	2 750

Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance
	2014
<i>Inventaire 2014</i>	
Règlements cumulés	420 971
Provisions pour sinistres	1 377 495
Total charges des sinistres	1 798 466
Primes acquises	1 525 307
% sinistres / primes acquises	117,91%

Ventilation des produits et charges de placement

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers		0	0
Revenus des participations		491 560	491 560
Revenus des autres placements		0	0
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)			
Total produits des placements	0	491 560	491 560
Intérêts		32 979	32 979
Frais externes et internes		2 750	2 750
Autres frais			
Total charges des placements		35 729	35 729

Résultat technique par catégorie d'assurance Vie

Rubriques	Assurance Vie
Primes acquises	317 241
<i>Primes émises</i>	317 241
<i>Variation des primes non acquises</i>	
<i>Variation des primes acquises et non émises</i>	0
Charges de prestations	322 945
<i>Prestations et frais payés</i>	6 470
<i>Charges des provisions pour prestations diverses</i>	316 475
<i>Solde de souscription</i>	-5 704
Frais d'acquisition	-36 611
Autres charges de gestion nettes	-108 467
<i>Charges d'acquisition et de gestion nettes</i>	-145 078
Produits des placements	10 826
Participation aux résultats	-2 653
<i>Solde financier</i>	8 174
Parts des réassureurs dans les primes acquises	-14 187
Parts des réassureurs dans les prestations payées	
Parts des réassureurs dans les charges de provisions	127 252
Parts des réassureurs dans les participation aux résultats	
Commissions reçues des réassureurs	3 799
<i>Solde de réassurance</i>	116 864
Résultat technique	-25 744

Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie

Rubriques	Assurance Non Vie								Total
	Automobile	Incendie	RC	I.A	Transport	Santé	Assistance	RDS	
Primes acquises	1 367 702	61 771	11 170	6 412	98 757	93 956	7 593	60 545	1 707 907
<i>Primes émises</i>	3 477 850	175 643	20 627	12 691	139 017	92 816	11 370	241 995	4 172 009
<i>Variation des primes non acquises</i>	-2 109 725	-113 959	-10 010	-6 548	-47 887	-3 271	-3 777	-181 450	-2 476 626
<i>Variation des primes acquises et non émises</i>	-423	88	553	269	7 627	4 411	0	0	12 524
Charges de prestations	2 036 857	341 543	6 971	846	7 584	62 874	0	15 668	2 472 343
<i>Prestations et frais payés</i>	329 107	20 193	971	846	0	61 215	0	2 168	414 501
<i>Charges des provisions pour prestations diverses</i>	1 707 750	321 350	6 000	0	7 584	1 659	0	13 500	2 057 843
Solde de souscription	-669 155	-279 772	4 199	5 566	91 173	31 082	7 593	44 877	-764 436
Frais d'acquisition	-239 234	-12 082	-1 419	-873	-9 563	-6 385	-782	-16 646	-286 984
Autres charges de gestion nettes	-1 046 374	-52 845	-6 206	-3 818	-41 826	-27 925	-3 421	-72 809	-1 255 225
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-1 285 608	-64 927	-7 625	-4 691	-51 389	-34 310	-4 203	-89 455	-1 542 208
Produits des placements	131 980	6 665	783	482	5 276	3 522	431	9 183	158 322
Participation aux résultats									0
Solde financier	131 980	6 665	783	482	5 276	3 522	431	9 183	158 322
Parts des réassureurs dans les primes acquises	-229 726	-80 185			-64 041		-3 822	-107 880	-485 654
Parts des réassureurs dans les prestations payées									0
Parts des réassureurs dans les charges de provisions	375 000	305 348							680 348
Parts des réassureurs dans les participation aux résultats									0
Commissions reçues des réassureurs	65 463	27 139			19 358			62 091	174 051
Solde de réassurance	210 736	252 302	0	0	-44 683	0	-3 822	-45 790	368 744
Résultat technique	-1 612 047	-85 732	-2 643	1 356	377	294	0	-81 184	-1 779 578

**Tableau récapitulatif des éléments constitutifs de la
participation des assurés aux résultats techniques et financiers**

Rubriques	Exercice 2014
Participation aux résultats (<i>états de résultat technique</i>)	2 653
* Participation attribuée à des contrats	2 653
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices	
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie	0
* Provisions mathématiques moyennes	
* Montant minimum de participations	
* Montant effectif de la participation	

**Tableau de rattachement du résultat technique par catégorie d'assurance
aux états financiers – Catégorie : Vie**

	Rattachement	Total
Primes	PRV11	317 241
Charges de prestations	CHV11	-6 470
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	-316 475
Solde de souscription :		-5 704
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	-36 611
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	-108 467
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-145 078
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	10 826
Participation aux résultats	CHV3	-2 653
Solde Financier :		8 174
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-14 187
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	0
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	127 252
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	0
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	3 799
Solde de réassurance :		116 864
	Résultat technique	-25 744
Informations complémentaires :		
<i>Versements périodiques de rentes Vie</i>		0
<i>Montants des rachats Vie</i>		0
<i>Capitaux échus Vie</i>		0
<i>Intérêts techniques bruts de l'exercice</i>		0
<i>Provisions techniques brutes Vie à la clôture</i>		317 681
<i>Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture</i>		0

**Tableau de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurance
aux états financiers – Catégorie : Non Vie**

	Raccordement	Total
Primes acquises		1 707 907
Primes émises	PRNV11	4 172 009
Variation des primes non acquises	PRNV12	-2 464 102
Charges de prestations		2 472 343
Prestations et frais payés	CHNV11	414 501
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2	2 057 843
Solde de souscription :		-764 436
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	-286 984
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	-1 255 225
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-1 542 208
Produits nets de placements	PRNT3	158 322
Participation aux résultats	CHNV3	0
Solde Financier :		158 322
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	-485 654
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	0
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	680 348
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHNV3 2° Colonne	0
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	174 051
Solde de Réassurance :		368 744
Résultat technique :		-1 779 578
<i>Informations complémentaires :</i>		
Provisions pour primes non acquises à la clôture		-2 464 102
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture		0
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture		2 057 843
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture		0
Provisions pour PB & Ristournes à la clôture		0
Provisions pour PB & Ristournes à l'Ouverture		0
Autres provisions techniques à la clôture		0
Autres provisions techniques à l'ouverture		0

Tunis, le 30 juin 2015

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE LA TUNISIENNE DES
ASSURANCES TAKAFUL « At-Takafulia »**

OBJET : Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2014

Messieurs,

1- En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale constitutive, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de **LA SOCIETE LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL « AT-TAKAFULIA »** arrêtés au 31 décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2- Ces états financiers, qui font ressortir un total net de bilan de 14 952 536 DT, et un résultat déficitaire de 1 587 602 DT, ont été arrêtés sous la responsabilité de votre conseil. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

5- Les états financiers arrêtés à la date du 31/12/2014 ont été établis et présentés selon les méthodes et principes comptables prévus par les normes comptables tunisiennes relatives au secteur d'assurances et de réassurances.

6- Contrairement aux dispositions de la loi n° 2014-47 du 24 juillet 2014, amendant et complétant le code des assurances, il n'a pas été réalisé la séparation totale entre les comptes du « fonds des adhérents » et ceux de la société de gestion « la Tunisienne des assurances Takaful- attakafulia ». De ce fait, en l'absence d'états séparés, le résultat déficitaire présenté dans les états financiers de l'exercice 2014, qui s'élève à 1 587 602 DT, englobe le résultat du fonds des adhérents et celui de la société Attakafulia. Selon la loi précitée, l'entreprise d'assurance Takaful ne peut distribuer aucun bénéfice aux actionnaires sur le surplus d'assurance dégagé par les comptes du fonds des adhérents. Egalement, elle ne participe pas aux risques supportés par le fonds des adhérents et ne supporte aucune perte qui en découle sauf si cette perte résulte d'un manquement ou d'une contravention aux conditions fixées au contrat d'assurance Takaful.

A défaut de séparation totale des comptes et de préparation d'états séparés et en l'absence de normes comptables spécifiques à l'assurance Takaful, nous ne pouvons pas ventiler le déficit dégagé en 2014 entre le fonds des adhérents et la société Attakafulia

Opinion sur les états financiers

7- A l'exception de la situation décrite dans le paragraphe 6 précité, à notre avis, les états financiers ci-joints sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société **LA TUNISIENNE DES ASSURANCES TAKAFUL « AT-TAKAFULIA »** ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

8- Nous avons examiné le rapport annuel du conseil d'administration destiné à l'assemblée générale ordinaire. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur les informations d'ordre comptable contenues dans ce rapport.

9- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont fait l'objet d'un rapport distinct destiné au conseil d'administration.

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et la présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

10- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des

comptes en valeurs mobilières, tel que modifié par le décret n° 2005-3144 du 6 décembre 2005, nous avons procédé aux vérifications nécessaires, et nous avons constaté que la société ne s'est pas conformée aux dispositions du décret sus-visé ainsi qu'à celles de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006, portant visa du règlement du conseil du marché financier relatif à la tenue et à l'administration des comptes en valeurs mobilières. En effet, la société n'a pas encore tenu un registre des titres et n'a pas signé le cahier des charges relatif à la tenue des comptes en valeurs mobilières.

■ **Cabinet UNION AUDIT TUNISIE**
Abdellatif ABBES

■ **Cabinet PROAUDIT**
Mohamed Amine JAMOSSI

Tunis, le 30 juin 2015

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE LA TUNISIENNE DES
ASSURANCES TAKAFUL « At-Takafulia »**

OBJET : Rapport spécial - Exercice clos le 31/12/2014

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations conclues autres que les rémunérations des dirigeants

La direction générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus

B- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- 1- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par le conseil d'administration du 27 juin 2013. Elle englobe :
 - ✓ Une rémunération nette de 6 000 DT par mois sur 15 mois à effet du 01/07/2013
 - ✓ Une voiture de fonction
 - ✓ 500 litres d'essence par mois
 - ✓ Une prime d'intéressement (ou de productivité) annuelle dont le montant sera fixée par le conseil d'administration sur la base de la réalisation de bénéfices.

Au total, les rémunérations servies au président directeur général pendant la période allant du 1/7/2013 au le 31/12/2014 (période de 18 mois), hors avantages en nature, s'élèvent à un montant brut de 209 508 DT.

Par ailleurs, il a bénéficié d'une prime forfaitaire de 40 000 DT à titre de récompense des efforts déployés pour l'obtention de l'agrément de la société.

2- La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par le conseil d'administration du 23 avril 2014. Elle englobe :

- ✓ Une rémunération nette annuelle de 72 000 DT (année 2014)
- ✓ Une voiture de fonction
- ✓ 300 litres d'essence par mois

Au total, les rémunérations servies au directeur général adjoint en 2014 (période de 12 mois), hors avantages en nature, s'élèvent à un montant brut de 120 883 D.

3- Il n'a pas été servi en 2014 de jetons de présence au profit des membres du conseil d'administration.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

■ **Cabinet UNION AUDIT TUNISIE**

Abdellatif ABBES

■ **Cabinet PROAUDIT**

Mohamed Amine JAMOUSI